



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>2</b>
<b>FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018 .....</b>	<b>3</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>	<b>3</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>9</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>16</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>20</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>24</b>

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou « la société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans trois secteurs d'activités : la télédiffusion et production, les magazines et les services cinématographiques et audiovisuels. En télédiffusion et production, la Société est active en création, en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en distribution de produits audiovisuels et de films ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter sept services spécialisés. Elle possède également une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée Évasion. Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de régies mobiles et d'équipements de production ainsi que des services de postproduction, d'effets visuels et de distribution. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2018 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, de même qu'avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2018.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale TVA Productions inc. et la division TVA Nouvelles), des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale ainsi que les activités de distribution de produits audiovisuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de régies mobiles et d'équipements de production, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction, d'effets visuels et de distribution.

## **FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018**

- Le 21 septembre 2018, une entente de principe a été conclue entre la Société et ses employés syndiqués de Montréal relativement à une convention échue depuis le 31 décembre 2016 et couvrant approximativement 74 % des employés syndiqués permanents de la Société. Cette entente de principe a été entérinée au cours d'une assemblée générale tenue le 2 octobre 2018. Cette nouvelle convention collective est d'une durée de 5 ans avec échéance le 31 décembre 2021.
- Le 30 août 2018, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes « CRTC » a rendu sa décision concernant le réexamen des décisions de renouvellement des licences des services de télévision des grands groupes de propriété privée de langue française. Avec cette décision, le CRTC a ajouté deux nouvelles conditions de licences à la Société pour lesquelles celle-ci n'entrevoit pas d'incidence significative.
- Le 27 août 2018, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires d'Audio Zone inc. pour un prix d'acquisition total de 2 026 000 \$, soit 2 000 000 \$ en espèces ainsi qu'un découvert bancaire assumé pour un montant de 26 000 \$. Audio Zone inc. offre des services de postproduction sonore et les résultats de cette société sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels de la Société depuis la date d'acquisition.
- Au cours du mois de juillet 2018, la Société a conclu la vente d'un immeuble situé à Québec pour un produit de disposition net de 3 528 000 \$. Cette transaction a entraîné la comptabilisation d'un gain sur disposition de 2 936 000 \$ dans les résultats du troisième trimestre de 2018.
- La Société demeure en attente de la décision du CRTC concernant la demande officielle soumise le 16 mai 2018 en vue de modifier le contrôle ultime effectif des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » détenues et exploitées par des sociétés du groupe de Serdy Media inc. Une décision est attendue au cours du quatrième trimestre de 2018.

## **MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS**

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées, ni reconnues, selon les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### **BAIIA ajusté (auparavant bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e))**

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du BAIIA ajusté adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du BAIIA ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

**Tableau 1****Conciliation du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
BAIIA ajusté :				
Télédiffusion et production	16 710	\$ 19 902	\$ 10 771	\$ 25 635
Magazines	1 727	3 189	5 061	7 538
Services cinématographiques et audiovisuels	8 531	9 844	9 527	10 240
	<b>26 968</b>	32 935	<b>25 359</b>	43 413
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	8 602	8 767	25 709	26 509
Charges financières	598	697	1 867	1 969
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	-	42 405	-	42 405
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	(779)	32	157	4 982
Dépense (recouvrement) d'impôts	4 538	(3 927)	(840)	(7 124)
Part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées	42	139	(610)	(328)
Participation ne donnant pas le contrôle	(30)	81	(224)	161
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>	<b>13 997</b>	\$ (15 259)	\$ (700)	\$ (25 161)

**ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS****Comparaison des troisièmes trimestres 2018 et 2017**

**Produits d'exploitation** de 127 418 000 \$, en baisse de 13 367 000 \$ (-9,5 %).

- Baisse de 5 423 000 \$ (-5,8 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due essentiellement à la diminution de 10,1 % des revenus publicitaires du Réseau TVA ainsi qu'à la baisse de 2,7 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.
- Baisse de 6 944 000 \$ (-27,5 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux diminutions de 44,2 % des revenus publicitaires, de 65,8 % des revenus liés à l'exploitation de marques et de 13,2 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables, jumelées à l'impact sur les revenus de la vente du magazine « The Hockey News » au premier trimestre de 2018.
- Baisse de 1 161 000 \$ (-4,7 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), découlant d'un volume moindre de l'ensemble des activités de ce secteur à l'exception des activités de postproduction et de l'ajout des activités de location de régies mobiles à la suite de l'acquisition des actifs de Mobilimage inc. au premier trimestre de 2018.

**Tableau 2**  
**Produits d'exploitation**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Télédiffusion et production	88 687	\$ 94 110	\$ 304 338	\$ 322 133
Magazines	18 274	25 218	56 881	70 376
Services cinématographiques et audiovisuels	23 433	24 594	49 398	50 372
Éléments intersectoriels	(2 976)	(3 137)	(9 173)	(8 430)
	<b>127 418</b>	<b>\$ 140 785</b>	<b>\$ 401 444</b>	<b>\$ 434 451</b>

**BAIIA ajusté** de 26 968 000 \$, soit un écart défavorable de 5 967 000 \$ (-18,1 %).

- Écart défavorable de 3 192 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable à la baisse de 30,1 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA ainsi qu'à la diminution de 10,6 % du BAIIA ajusté provenant des chaînes spécialisées.
- Écart défavorable de 1 462 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à la baisse des produits d'exploitation telle qu'expliquée ci-dessus, laquelle a été contrebalancée partiellement par des économies générées par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres.
- Écart défavorable de 1 313 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable aux baisses de volume d'activités reliées à la location de studios et d'équipements ainsi qu'aux activités d'effets visuels. Ces écarts ont été contrebalancés partiellement par un volume d'activités plus élevé au niveau de la postproduction ainsi que par la contribution des activités de location de régies mobiles au BAIIA ajusté.

**Tableau 3**  
**BAIIA ajusté**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Télédiffusion et production	16 710	\$ 19 902	\$ 10 771	\$ 25 635
Magazines	1 727	3 189	5 061	7 538
Services cinématographiques et audiovisuels	8 531	9 844	9 527	10 240
	<b>26 968</b>	<b>\$ 32 935</b>	<b>\$ 25 359</b>	<b>\$ 43 413</b>

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 13 997 000 \$ (0,32 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 15 259 000 \$ (-0,35 \$ par action de base et dilué) pour la même période de 2017.

- Cet écart favorable de 29 256 000 \$ (0,67 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
  - la comptabilisation d'une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 42 405 000 \$ au cours du troisième trimestre 2017;
partiellement contrebalancée par :

- l'écart défavorable de 8 465 000 \$ au niveau des impôts sur le bénéfice; et
  - la baisse de 5 967 000 \$ du BAIIA ajusté.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 30 septembre 2018 et 2017.

**Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels** de 8 602 000 \$, soit une légère baisse de 165 000 \$.

**Charges financières** de 598 000 \$, soit une légère baisse de 99 000 \$.

**Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels** nulle pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 contre une charge de 42 405 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017.

Au cours du troisième trimestre de 2017, la Société avait effectué un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») du secteur magazines découlant de la tendance continue à la baisse des produits d'exploitation dans l'industrie des magazines. La Société avait alors conclu que la valeur recouvrable de l'UGT magazines, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 29 993 000 \$ incluant 1 489 000 \$ sans incidence fiscale ainsi qu'une charge de dépréciation de 12 412 000 \$ de certains actifs incorporels incluant 3 103 000 \$ sans incidence fiscale avaient été comptabilisées au cours du troisième trimestre de 2017.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de -779 000 \$ pour le troisième trimestre de 2018 comparativement à une charge de 32 000 \$ pour la période correspondante de 2017.

- Au cours du mois de juillet 2018, la Société a conclu la vente d'un immeuble situé à Québec pour un produit de disposition net de 3 528 000 \$. Cette transaction a entraîné un gain sur disposition de 2 936 000 \$ comptabilisé au cours du troisième trimestre 2018.
- Au cours du troisième trimestre de 2018, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 2 000 000 \$ de la valeur de son placement dans une entreprise associée du secteur magazines découlant de la révision des projections financières par la direction de cette entreprise et de la tendance continue à la baisse des produits d'exploitation dans cette industrie.
- Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a également enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 596 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 213 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 152 000 \$ dans le secteur magazines et 231 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (32 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 dont 19 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production et 13 000 \$ dans le secteur magazines).
- Au cours du troisième trimestre 2018, la Société a ajusté à la baisse pour un montant de 346 000 \$ la provision pour des baux onéreux s'échelonnant jusqu'en juin 2022 relativement à des locaux inutilisés. Cette provision avait été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2017 à la suite de la mise en place de plans de rationalisation dans le secteur magazines.

**Dépense d'impôts** de 4 538 000 \$ (taux effectif de 24,5 %) au troisième trimestre 2018 comparativement à un recouvrement d'impôts de 3 927 000 \$ (taux effectif de 20,7 %) pour la même période de 2017.

- La baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % pour le troisième trimestre de 2018 s'explique essentiellement par une réduction de 766 000 \$ des passifs d'impôts futurs de la Société à la lumière des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.
- La baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,8 % pour le troisième trimestre de 2017 s'explique essentiellement par la portion non déductible de la charge de dépréciation comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition et de certains actifs incorporels.

**Part de la perte dans les entreprises associées** de 42 000 \$ au troisième trimestre 2018, comparativement à une perte de 139 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit un écart favorable de 97 000 \$ qui s'explique par l'augmentation des résultats financiers d'une entreprise associée.

**Participation ne donnant pas le contrôle** de -30 000 \$ au troisième trimestre 2018 contre 81 000 \$ au trimestre correspondant de 2017, soit un écart de 111 000 \$ expliqué par la diminution des résultats financiers d'une société détenue à 51 % par une filiale de la Société.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2018 et 2017**

**Produits d'exploitation** de 401 444 000 \$, en baisse de 33 007 000 \$ (-7,6 %).

- Baisse de 17 795 000 \$ (-5,5 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due essentiellement à la baisse de 8,0 % des revenus publicitaires du Réseau TVA ainsi qu'à la baisse de 8,6 % des produits d'exploitation de la chaîne « TVA Sports ». Ces baisses ont été contrebalancées partiellement par l'augmentation des revenus publicitaires des autres chaînes spécialisées.
- Baisse de 13 495 000 \$ (-19,2 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux baisses de 33,0 % des revenus publicitaires, de 8,0 % des revenus en kiosque, de 11,2 % des revenus d'abonnement ainsi que de 48,1 % des revenus découlant de l'exploitation de marques pour les magazines comparables jumelées à l'impact sur les revenus de la vente du magazine « The Hockey News » au cours du premier trimestre de 2018.
- Baisse de 974 000 \$ (-1,9 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), découlant d'un volume moindre de l'ensemble des activités de ce secteur à l'exception des activités de postproduction et de l'ajout des activités de location de régies mobiles à la suite de l'acquisition des actifs de Mobilimage inc.

**BAIIA ajusté** de 25 359 000 \$, soit un écart défavorable de 18 054 000 \$.

- Écart défavorable de 14 864 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable à la diminution de 31,3 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA, à l'augmentation de 50,4 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » ainsi qu'à la diminution de 8,5 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées.
- Écart défavorable de 2 477 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), essentiellement attribuable à la baisse des produits d'exploitation telle qu'expliquée ci-dessus, laquelle a été contrebalancée partiellement par des économies générées par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres.
- Écart défavorable de 713 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté négatif généré par le volume d'activités moindre d'effets visuels et de postproduction publicitaire ainsi qu'à la diminution du BAIIA ajusté provenant de la gestion d'actifs et de la distribution. Ces écarts défavorables ont été contrebalancés partiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios et d'équipements ainsi que de postproduction et l'ajout des activités de location de régies mobiles.

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 700 000 \$ (-0,02 \$ par action de base et dilué) au cours des neuf premiers mois de 2018, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 25 161 000 \$ (-0,58 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2017.

- Cet écart favorable de 24 461 000 \$ (0,56 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
  - la comptabilisation d'une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 42 405 000 \$ au cours du troisième trimestre 2017; et
  - l'écart favorable de 4 825 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;

partiellement contrebalancés par :

- la baisse de 18 054 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté; et
  - l'écart défavorable de 6 284 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017.

**Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels** de 25 709 000 \$, soit une légère baisse de 800 000 \$, provenant essentiellement de la diminution de la charge d'amortissement liée à des actifs incorporels qui ont été complètement dépréciés au cours du troisième trimestre 2017 et contrebalancée en partie par une hausse de l'amortissement généré par les nouveaux équipements destinés à la location acquis au cours des derniers trimestres.

**Charges financières** relativement stables à 1 867 000 \$.

**Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels** nulle pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 contre une charge de 42 405 000 \$ pour la période correspondante de 2017 qui s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2018 et 2017.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 157 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018 comparativement à une charge de 4 982 000 \$ pour la période correspondante de 2017.

- En plus des éléments mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres de 2018 et 2017, la Société avait enregistré, au cours du premier semestre de 2018 :
  - des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 1 474 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 399 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 891 000 \$ dans le secteur magazines et 184 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (1 235 000 \$ au cours du premier semestre 2017 dont 691 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 407 000 \$ dans le secteur magazines et 137 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels);
  - un gain de 1 000 000 \$ suite à la vente du magazine « The Hockey News »; et
  - un ajustement à la hausse de la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 177 000 \$.

**Recouvrement d'impôts** de 840 000 \$ (taux effectif de 35,4 %) pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à un recouvrement d'impôts de 7 124 000 \$ (taux effectif de 22,0 %) pour la même période de 2017.

- Au cours des neuf premiers mois de 2018, la hausse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % s'explique, entre autres, par une réduction de 766 000 \$ des passifs d'impôts futurs de la Société, contrebalancée en partie par la charge de dépréciation non déductible d'un placement dans une entreprise associée.
- Au cours des neuf premiers mois de 2017, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,8 % s'explique principalement par la portion non déductible de la charge de dépréciation comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition et de certains actifs incorporels.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 610 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2018, comparativement à 328 000 \$ pour la période correspondante de 2017, soit un écart favorable de 282 000 \$ qui s'explique essentiellement par l'augmentation des résultats financiers d'une entreprise associée.

**Participation ne donnant pas le contrôle** de -224 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 contre 161 000 \$ pour la période correspondante de 2017, soit un écart de 385 000 \$ expliqué par la diminution du bénéfice net d'une société détenue à 51 % par une filiale de la Société.



## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

### Télédiffusion et production

#### Comparaison des troisièmes trimestres 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 88 687 000 \$, soit une diminution de 5 423 000 \$ (-5,8 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 10,1 % des revenus publicitaires du Réseau TVA;
  - la baisse de 2,8 % des revenus de « TVA Sports »; et
  - la baisse de 2,7 % des revenus d'abonnement des autres chaînes spécialisées;
- contrebalancées partiellement par :
- la hausse de 3,2 % des revenus publicitaires des autres chaînes spécialisées.

#### Statistiques d'écoute du marché francophone

##### Tableau 4

##### Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

Troisième trimestre 2018 vs Troisième trimestre 2017			
	2018	2017	Écart
<b>Chaînes généralistes francophones :</b>			
TVA	23,7	24,0	-0,3
SRC	10,8	11,7	-0,9
V	5,4	5,5	-0,1
	39,9	41,2	-1,3
<b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b>			
TVA	14,4	13,1	1,3
Bell Média	14,4	14,0	0,4
Corus	8,3	8,4	-0,1
SRC	5,2	4,9	0,3
Autres	6,1	5,5	0,6
	48,4	45,9	2,5
<b>Total chaînes anglophones et autres :</b>	11,7	12,9	-1,2
<b>Groupe TVA</b>	38,1	37,1	1,0

Source : Numeris, Québec franco, 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2018, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2018, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 1,0 part par rapport à la période correspondante de 2017, passant de 37,1 parts à 38,1 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 14,4 parts pour le troisième trimestre de 2018 comparativement à 13,1 parts pour la même période de 2017, soit une augmentation de 1,3 part. Cette hausse provient essentiellement de la chaîne « LCN » qui a connu une augmentation de 0,7 part grâce, entre autres, à sa couverture exceptionnelle de la campagne électorale provinciale, devançant de loin « RDI ». Les chaînes « Casa »

et « Prise 2 » ont également affiché une bonne performance avec des croissances respectives de 0,4 et de 0,3 part chacune.

Le Réseau TVA a connu un léger recul de ses parts de marché par rapport à la même période de 2017 pour atteindre 23,7 parts (-0,3 part), ce qui représente toujours plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes qui ont eux aussi affiché des reculs de leurs parts de marché. Le Réseau TVA a diffusé 10 des 15 émissions les plus regardées au Québec durant le troisième trimestre 2018, dont la nouveauté *Révolution*, une grande compétition qui met en lumière les meilleurs danseurs du Québec.

**Charges d'exploitation** de 71 977 000 \$, soit une baisse de 2 231 000 \$ (-3,0 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 6,7 % des charges d'exploitation du Réseau TVA attribuable à différentes initiatives de réductions de coûts afin d'atténuer l'écart défavorable des produits d'exploitation;

contrebalancée en partie par :

- la hausse combinée de 2,8 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées attribuable notamment à des investissements accrus en programmation.

**BAIIA ajusté** de 16 710 000 \$, soit une variation défavorable de 3 192 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 30,1 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA;
- la baisse du BAIIA ajusté de « TVA Sports », laquelle s'explique essentiellement par la diminution de ses revenus d'abonnement au cours du troisième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017; et
- la baisse combinée de 16,4 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 78,9 % pour le troisième trimestre 2017 à 81,2 % pour la même période de 2018. Cette hausse découle essentiellement de la baisse des produits d'exploitation du secteur et de la difficulté de réduire les charges d'exploitation dans la même proportion.

## **Comparaison des neuf premiers mois de 2018 et 2017**

**Produits d'exploitation** de 304 338 000 \$, soit une baisse de 17 795 000 \$ (-5,5 %), principalement attribuable à :

- la diminution de 8,0 % des revenus publicitaires du Réseau TVA;
- la baisse de 23,2 % des revenus publicitaires de « TVA Sports » largement attribuable au second trimestre de 2018 et à l'absence des Canadiens de Montréal aux séries éliminatoires de la LNH; et
- la baisse de 2,9 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports »;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 10,1 % des revenus publicitaires pour l'ensemble des autres chaînes spécialisées, notamment les chaînes « *Prise 2* » et « *LCN* » qui ont connu des croissances respectives de 47,0 % et 9,4 %.

**Charges d'exploitation** de 293 567 000 \$, soit une diminution de 2 931 000 \$ (-1,0 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 3,1 % des charges d'exploitation du Réseau TVA découlant essentiellement de la combinaison :
  - de la réalisation d'économies de coûts opérationnels;
  - d'une diminution reliée au niveau d'activités moindre en production commerciale; et
  - d'investissements accrus en programmation et en contenu;
- la baisse de 0,7 % des charges d'exploitation de la chaîne « TVA Sports » principalement attribuable à la combinaison :
  - d'économies au niveau des droits et des coûts de production d'émissions;
  - d'économies au niveau des commissions sur ventes publicitaires; et
  - de l'augmentation des coûts reliés aux plateformes numériques;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 5,6 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports » attribuable essentiellement aux investissements en programmation et en promotion notamment « AddikTV » lesquels investissements sont associés à ses conditions de licence.

**BAIIA ajusté** de 10 771 000 \$, soit une variation défavorable de 14 864 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 31,3 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA;
- l'augmentation de 50,4 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », laquelle s'explique principalement par la baisse de ses revenus d'exploitation; et
- la baisse de 8,5 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 92,0 % pour les neuf premiers mois de 2017 à 96,5 % pour la même période de 2018. Cette hausse s'explique principalement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2018 et 2017.

### Comparaison des troisièmes trimestres 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 18 274 000 \$, soit une baisse de 6 944 000 \$ (-27,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 44,2 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, associée en partie à un nombre réduit de parutions pour certains titres mensuels;
- la vente du magazine « The Hockey News »;
- la baisse de 65,8 % des revenus d'exploitation de marques due au report d'un projet au dernier trimestre de 2018; et
- la baisse de 13,2 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables, principalement pour la catégorie « Artistiques ».

### **Fonds du Canada pour les périodiques**

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistrée à titre de produits d'exploitation et représente 15,1 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2018 (11,7 % pour la période correspondante de 2017).

### **Statistiques de lectorat et de parts de marché**

Avec plus de 3,7 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec près de 9,0 millions de lecteurs multiplateformes. Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, s'avère le plus populaire avec 571 000 lecteurs multiplateformes chaque semaine.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint près de 3,6 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone Art de vivre le plus lu avec plus de 1,3 million de lecteurs toutes plateformes confondues.

« ELLE Canada » occupe le premier rang au pays des magazines consacrés à la mode et à la beauté avec près de 1,8 million de lecteurs sur toutes les plateformes alors qu'au Québec, « Clin d'œil » est le magazine de mode beauté numéro 1 avec 513 000 lecteurs toutes plateformes confondues.

*Source : Vividata, Automne 2018, Canada total 14+, lectorat multiplateforme, 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018.*

**Charges d'exploitation** de 16 547 000 \$, soit une baisse de 5 482 000 \$ (-24,9 %), principalement attribuable :

- aux économies de coûts résultant à la fois d'une diminution du volume d'activités, du nombre réduit de parutions pour certains titres mensuels et d'économies générées par les plans de rationalisation des dépenses mis en place au cours des derniers mois;
- à la baisse des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News »; et
- à la baisse de 17,4 % attribuable aux économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement, pour les magazines comparables.

**BAIIA ajusté** de 1 727 000 \$, soit une variation défavorable de 1 462 000 \$, expliquée principalement par la baisse des produits d'exploitation qui a été supérieure aux économies générées par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 90,5 % pour le troisième trimestre de 2018 contre 87,4 % pour la même période de 2017. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des produits d'exploitation du secteur qui a été plus importante que la diminution des charges d'exploitation.

### Comparaison des neuf premiers mois de 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 56 881 000 \$, soit une baisse de 13 495 000 \$ (-19,2 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 33,0 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, associée en partie à un nombre réduit de parutions pour certains titres mensuels;
- la vente du magazine « The Hockey News »;
- la baisse de 8,0 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables, en particulier pour la catégorie « Artistiques »;
- la baisse de 11,2 % des revenus d'abonnement pour les magazines comparables, en particulier pour les catégories « Féminin » ainsi que « Décoration et cuisine »; et
- la baisse de 48,1 % des revenus d'exploitation de marques due au report d'un projet au dernier trimestre de 2018.

**Charges d'exploitation** de 51 820 000 \$, soit une baisse de 11 018 000 \$ (-17,5 %), principalement attribuable :

- aux économies générées par la baisse du volume d'activités, par le nombre réduit de parutions pour certains titres mensuels et par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres;
- à la diminution des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News »; et
- à la diminution de 14,2 % attribuable aux économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement pour les magazines comparables.

**BAIIA ajusté** de 5 061 000 \$, soit une variation défavorable de 2 477 000 \$, expliquée principalement par la baisse des produits d'exploitation, laquelle a été plus importante que les économies générées par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 89,3 % pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2017 à 91,1 % pour la même période se terminant le 30 septembre 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par les éléments mentionnés ci-dessus.

### **Services cinématographiques et audiovisuels**

#### Comparaison des troisièmes trimestres 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 23 433 000 \$, soit une diminution de 1 161 000 \$ (-4,7 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 12,2 % des revenus de location de studios et d'équipements;
- la baisse de 53,9 % des revenus provenant des services d'effets visuels; et
- la baisse de 9,3 % des revenus associés aux activités de doublage et de sous-titrage;

contrebalancées en partie par :

- la croissance de 61,1 % des revenus provenant des activités de postproduction, essentiellement attribuable à :
  - un volume accru au cours du troisième trimestre 2018 par rapport à la période correspondante de 2017; et
  - l'ajout des activités d'Audio Zone pour le mois de septembre 2018; et
- l'ajout des activités de location de régies mobiles suite à l'acquisition de Mobilimage au premier trimestre de 2018.

**Charges d'exploitation** de 14 902 000 \$, soit une légère hausse de 152 000 \$ (1,0 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- l'ajout des activités de location de régies mobiles au cours du premier trimestre de 2018; et
  - la hausse de 29,6 % des charges d'exploitation reliées aux activités de postproduction expliquée par les mêmes éléments que ceux mentionnés pour expliquer la croissance des produits d'exploitation;
- contrebalancés en partie par :
- la baisse de 7,5 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios et d'équipements;
  - la baisse de 20,9 % provenant des activités d'effets visuels reliée au niveau d'activités moindre; et
  - la baisse de 14,6 % provenant du doublage et du sous-titrage découlant également d'un volume d'activités moindre.

**BAIIA ajusté** de 8 531 000 \$, soit une variation défavorable de 1 313 000 \$, expliquée principalement par la baisse du BAIIA ajusté provenant des activités de location de studios et d'équipements ainsi que par l'augmentation du BAIIA ajusté négatif généré par les activités d'effets visuels, lesquelles ont été contrebalancées partiellement par la rentabilité accrue au niveau des activités de postproduction et par l'ajout du BAIIA ajusté généré par la location de régies mobiles.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 60,0 % pour le troisième trimestre 2017 à 63,6 % pour le troisième trimestre 2018. Cette augmentation provient essentiellement de la diminution des produits d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2018 et 2017**

**Produits d'exploitation** de 49 398 000 \$, soit une diminution de 974 000 \$ (-1,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 47,0 % des revenus reliés aux effets visuels; et
  - la baisse de 9,0 % des revenus de doublage et de sous-titrage;
- contrebalancées en partie par :
- l'ajout des activités de location de régies mobiles; et
  - la hausse de 10,8 % des revenus de postproduction.

**Charges d'exploitation** de 39 871 000 \$, soit une légère baisse de 261 000 \$ (-0,7 %). Cette baisse est expliquée principalement par :

- la baisse de 17,9 % des charges d'exploitation reliées aux services d'effets visuels;
- la baisse de 3,3 % des charges d'exploitation reliées à la location de studios et d'équipements; et

- la baisse de 10,5 % des charges d'exploitation associées aux activités de doublage et de sous-titrage; contrebalancées en partie par :
- l'ajout des charges d'exploitation reliées aux activités de location de régies mobiles; et
- l'augmentation de 3,7 % des charges d'exploitation reliées à la postproduction en fonction de la croissance des revenus.

**BAIIA ajusté** de 9 527 000 \$, soit une variation défavorable de 713 000 \$, expliquée principalement par :

- l'augmentation du BAIIA ajusté négatif provenant des activités d'effets visuels; et
- la diminution du BAIIA ajusté relié aux activités de postproduction publicitaire ainsi que de gestion d'actifs et distribution;

contrebalancées en partie par :

- la hausse du BAIIA ajusté au niveau de la location de studios et d'équipements; et
- une marge bénéficiaire accrue provenant des activités de postproduction.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont légèrement augmenté, passant de 79,7 % pour les neuf premiers mois de 2017 à 80,7 % pour la période correspondante de 2018. Cette augmentation s'explique par la diminution des produits d'exploitation.

#### **Acquisition des actifs de Mobilimage inc.**

Le 22 janvier 2018, Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés principalement de régies mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant des activités des services de location et d'opération de régies mobiles HD et 4K sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production.

#### **Acquisition des actions d'Audio Zone inc.**

Le 27 août 2018, la Société a signé une entente visant l'acquisition de la totalité des actions d'Audio Zone inc., qui exerce des activités de postproduction sonore, pour un prix d'achat en espèces totalisant 2 026 000 \$, soit un prix convenu de 2 000 000 \$ ainsi qu'un découvert bancaire assumé de 26 000 \$. Ce prix d'achat est sujet à un ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties qui sera connu d'ici la fin de l'exercice. La répartition préliminaire du prix d'achat comprend essentiellement des débiteurs, des immobilisations, une liste de clients, une clause de non-concurrence, un écart d'acquisition ainsi que des créiteurs et charges à payer. Les résultats découlant des services de postproduction sonore sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs et de sa clientèle.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

**Tableau 5**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 033	\$ 45 833	\$ 20 654	\$ 30 916
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(5 005)	(7 053)	(13 294)	(18 977)
Disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels	3 723	-	3 723	-
Acquisition d'entreprises	(2 026)	-	(4 731)	-
Variation nette des placements	293	293	195	350
Autres	(49)	-	(838)	10
<b>Remboursement de la dette nette</b>	<b>16 969</b>	<b>\$ 39 073</b>	<b>\$ 5 709</b>	<b>\$ 12 299</b>
	<b>30 septembre 2018</b>		<b>31 décembre 2017</b>	
<b>Situation à la fin :</b>				
Dette à long terme		44 372	\$	52 708
Dette échéant à court terme		11 250		9 844
Moins : espèces		(20 037)		(21 258)
<b>Dette nette</b>		<b>35 585</b>	<b>\$</b>	<b>41 294</b>

### Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** en baisse de 25 800 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2018 par rapport à la période correspondante de 2017 principalement dû à la variation nette défavorable au niveau des actifs et passifs d'exploitation notamment au niveau des débiteurs ainsi qu'à la baisse du BAIIA ajusté de 5 967 000 \$.

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** en baisse de 10 262 000 \$ pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2018 par rapport à la même période de 2017 principalement dû à :

- la baisse du BAIIA ajusté de 18 054 000 \$; et
- la variation nette défavorable de 16 048 000 \$ au niveau des actifs et des passifs d'impôts exigibles; contrebalancées en partie par :
  - la variation nette favorable des actifs et passifs d'exploitation suivants :
    - des débiteurs pour 9 639 000 \$; et
    - des droits à payer pour 8 379 000 \$; et



- l'écart favorable de 4 825 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres.

**Fonds de roulement** de 30 504 000 \$ au 30 septembre 2018 comparativement à un fonds de roulement de 32 368 000 \$ au 31 décembre 2017. Cet écart défavorable de 1 864 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des émissions, droits de diffusion et stocks ainsi que des débiteurs, contrebalancée en partie par la baisse des créditeurs et charges à payer ainsi que du passif d'impôts exigibles.

### **Activités d'investissement**

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 5 005 000 \$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 7 053 000 \$ pour la même période de 2017, soit une baisse de 2 048 000 \$ (-29,0 %). Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse des projets d'investissement en immobilisations budgétés pour l'exercice en cours.

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 13 294 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 18 977 000 \$ pour la même période de 2017, soit une baisse de 5 683 000 \$ (-29,9 %). Cette baisse s'explique essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2018 et 2017.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a investi dans ses équipements techniques, dans ses équipements de production destinés à la location ainsi que dans ses infrastructures numériques.

**Dispositions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 3 723 000 \$ pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2018 (nil pour les périodes correspondantes de 2017). Au cours du mois de juillet 2018, la Société a conclu la vente d'un immeuble situé à Québec pour un produit de disposition net de 3 528 000 \$.

**Acquisition d'entreprises** de 2 026 000 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 (Voir « Acquisition des actions d'Audio Zone inc. » ci-dessus).

**Acquisition d'entreprises** de 4 731 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 (Voir « Acquisition des actifs de Mobilimage inc. » et « Acquisition des actions d'Audio Zone inc. » ci-dessus).

**Variation nette des placements** de 293 000 \$ pour les troisièmes trimestres 2018 et 2017 relativement à l'encaissement par la Société de dividendes liés à un placement dans une société associée.

**Variation nette des placements** de 195 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 350 000 \$ pour la même période de 2017. En plus des éléments mentionnés précédemment, la Société a effectué une mise de fonds de 98 000 \$ dans Télévision ROC au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 alors qu'elle avait encaissé un montant de 57 000 \$ relativement à un dividende de liquidation d'un placement de portefeuille au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017.

### **Activités de financement**

**Dette à long terme** (excluant les frais de financement reportés) de 55 761 000 \$ au 30 septembre 2018, comparativement à 62 839 000 \$ au 31 décembre 2017, soit une baisse de 7 078 000 \$ correspondant essentiellement aux remboursements de capital trimestriels sur le prêt à terme.

## **Situation financière au 30 septembre 2018**

**Liquidités disponibles nettes** de 170 037 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible et inutilisé de 150 000 000 \$ plus des espèces de 20 037 000 \$.

Au 30 septembre 2018, le capital minimal à rembourser sur la dette au cours des prochaines périodes de douze mois se chiffrait comme suit :

**Tableau 6**  
**Capital minimal à rembourser sur la dette de Groupe TVA**  
**Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre**  
**(en milliers de dollars)**

2019	11 250
2020	44 511
<b>Total</b>	<b>55 761 \$</b>

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 1,0 année au 30 septembre 2018 (1,6 année au 31 décembre 2017). La dette était constituée en totalité de dettes à taux variable au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

La Société dispose également d'un crédit rotatif de 150 000 000 \$ qui a été renouvelé le 3 novembre 2014 et venant à échéance le 24 février 2019. Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, aucun montant n'avait été prélevé sur ce dernier.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de rachat d'actions, de paiement de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2018, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

## Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2018

### Tableau 7

#### Bilans consolidés de Groupe TVA

#### Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2018	31 décembre 2017	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b><u>Actifs</u></b>				
Débiteurs	<b>133 758</b> \$	144 913 \$	(11 155)	\$ Impact de la variation courante et saisonnière des activités ainsi que de la baisse des produits d'exploitation.
Émissions, droits de diffusion et stocks	<b>67 167</b>	79 437	(12 270)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités ainsi que de la différence entre le paiement et l'imputation aux résultats des droits de diffusion.
Immobilisations	<b>190 781</b>	200 510	(9 729)	Impact des investissements moindres au cours des neuf premiers mois de 2018.
<b><u>Passifs</u></b>				
Créditeurs et charges à payer	<b>92 260</b> \$	104 505 \$	(12 245)	\$ Impact de la variation courante et saisonnière des activités.
Impôts sur le bénéfice	<b>238</b>	6 314	(6 076)	Impact du paiement des soldes d'impôts exigibles pour l'exercice 2017.
Dette à long terme	<b>44 372</b>	52 708	(8 336)	Impact des remboursements de capital trimestriels sur le prêt à terme.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2018, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels tels que les contrats de location-exploitation pour des services et des locaux pour bureaux. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 8.

**Tableau 8**

### Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2018

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	11 250 \$	44 511 \$	- \$	- \$	55 761 \$
Paiement d'intérêts <sup>1</sup>	2 024	388	-	-	2 412
Droits de diffusion	178 491	170 189	145 478	200 572	694 730
Autres engagements	18 902	16 355	4 285	2 370	41 912
<b>Total</b>	<b>210 667 \$</b>	<b>231 443 \$</b>	<b>149 763 \$</b>	<b>202 942 \$</b>	<b>794 815 \$</b>

<sup>1</sup>Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2018 sur l'emprunt à terme rotatif et incluent les frais de disponibilité sur celui-ci.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la LNH pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

### Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2018, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 21 934 000 \$ (23 585 000 \$ au troisième trimestre 2017).

Pour le troisième trimestre de 2018, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 12 223 000 \$ (10 783 000 \$ pour le troisième trimestre de 2017).

De plus, au cours du troisième trimestre 2018, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 2 416 000 \$ (1 068 000 \$ au troisième trimestre 2017). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le troisième trimestre de 2018 (855 000 \$ pour le troisième trimestre de 2017).

Au cours des neuf premiers mois de 2018, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 72 994 000 \$ (72 983 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2017).

Pour les neuf premiers mois de 2018, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant

de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 42 142 000 \$ (35 679 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2017).

De plus, au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 7 869 000 \$ (2 918 000 \$ pour la période correspondante de 2017).

La Société a également assumé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018 (2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2017).

## Capital-actions

Le tableau 9 présente les données du capital-actions de la Société. Le 10 octobre 2018, 270 000 options d'achat d'actions classe B de la Société ont été octroyées à des dirigeants de cette dernière et de sa société mère. Ainsi, 330 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 18 octobre 2018.

**Tableau 9**  
**Nombre d'actions en circulation au 18 octobre 2018**  
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

## Modification de conventions comptables

### IFRS 9 – *Instruments financiers*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Société a adopté les nouvelles règles telles que définies par l'IFRS 9 qui simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités.

En vertu des nouvelles règles, les actifs et passifs financiers sont dorénavant classés comme ultérieurement évalués au coût amorti.

La Société utilise également la méthode des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9 pour estimer la provision pour les pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers.

L'adoption de l'IFRS 9 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

### IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Société a également adopté l'IFRS 15 qui précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers.

La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients. Ainsi, la Société constate dorénavant un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :

- les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
- l'entité peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;

- l'entité peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
- le contrat a une substance commerciale (i.e. il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de l'entité changeront du fait du contrat); et
- il est probable que l'entité recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

L'adoption de l'IFRS 15 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2018, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

### **Renseignements supplémentaires**

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca).

### **Mise en garde concernant l'information prospective**

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques reliés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca), y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2017 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 1<sup>er</sup> novembre 2018 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline

expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018

**Tableau 10**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2018		2017	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
<b>Exploitation</b>				
Produits d'exploitation	127 418 \$	140 190 \$	133 836 \$	155 256 \$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	26 968 \$	(3 902) \$	2 293 \$	22 968 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	13 997 \$	(9 706) \$	(4 991) \$	9 210 \$
<b>Données par action de base et diluée</b>				
Résultat par action de base et diluée	0,32 \$	(0,22) \$	(0,12) \$	0,21 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
	2017		2016	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
<b>Exploitation</b>				
Produits d'exploitation	140 785 \$	152 542 \$	141 124 \$	169 522 \$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	32 935 \$	11 072 \$	(594) \$	21 984 \$
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(15 259) \$	(1 870) \$	(8 032) \$	5 717 \$
<b>Données par action de base et diluée</b>				
Résultat par action de base et diluée	(0,35) \$	(0,04) \$	(0,19) \$	0,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public et aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion et production, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre. Dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux.

Par conséquent, le BAIIA ajusté des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.